

"Restaurer la primauté du travail"

Vendredi 26 septembre 2003 La Montagne

Au lendemain de l'adoption du projet de loi de finances par le gouvernement, Alain Lambert, ministre du Budget, est à Montluçon où il donne, ce soir, une conférence à Athanor, et inaugure, demain, la Foire-Exposition. Dans un entretien à La Montagne, il détaille les principales orientations du budget 2004 et déclare souhaiter "restaurer la primauté du travail".

La Montagne : Comment caractériseriez-vous ce projet de budget pour 2004 ?

Malgré les difficultés conjoncturelles, nous voulons montrer notre détermination à maintenir le cap. L'ambition du gouvernement, à travers ce projet de budget, est de mener de front baisse des prélèvements, réduction des déficits et modernisation de notre économie, afin que la France et les Français puissent profiter des vents ascendants de la croissance. Si je devais résumer en quelques mots notre stratégie, je dirais que nous souhaitons, par des mesures simples et fortes, restaurer la primauté et la dignité du travail dans la société française.

Nous nous en donnons les moyens, en proposant 3,3 milliards d'euros de baisses d'impôts et de charges au total, dont bénéficieront tous les Français.

Nous proposons ainsi une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu de 3%. A l'horizon 2004, il aura donc baissé de 10%. En parallèle, 8 millions de foyers modestes, peu ou pas imposables, bénéficieront d'une amélioration de la prime pour l'emploi. Pour inciter à la reprise d'un emploi, nous créons aussi un acompte de 250 euros versé dès le sixième mois de la reprise d'activité. Enfin, les allègements de charge continuent leur montée en puissance, en priorité sur les plus bas salaires.

En quoi ce budget prend-il en compte la politique de réforme du gouvernement ?

Le budget porte l'empreinte de l'esprit de réforme du gouvernement. A commencer par le souci, que le gouvernement a chevillé au corps, de rétablir les grands équilibres de nos finances publiques et de respecter notre parole sur le plan européen. Permettez-moi de vous donner quelques illustrations de cet assainissement durable que nous engageons. Il passe d'abord par une maîtrise des dépenses publiques, qui sont en France largement supérieures à la moyenne de nos voisins. En 2004, nous avons stoppé la progression de la dépense. Nous ne dépenserons pas plus qu'en 2003, hors inflation. Autre exemple, les effectifs de fonctionnaires : 4561 emplois budgétaires seront supprimés en 2004. C'est cinq fois plus que l'an passé. C'est surtout la première fois en 40 ans, que deux budgets successifs présentent une diminution nette d'emplois budgétaires. Enfin, s'agissant du déficit, il sera en diminution en 2004 par rapport à 2003.

Ramener nos comptes à l'équilibre, par des efforts structurels, inscrits dans la durée, par une vraie modernisation de l'Etat, c'est montrer, aussi, que nous ne renonçons pas à maîtriser notre avenir. C'est redonner de la liberté aux Français. C'est, j'en suis convaincu, leur donner les clés d'une France plus forte et plus compétitive.

La baisse de la fiscalité, notamment de l'impôt sur le revenu, n'est-elle pas contradictoire avec l'engagement de réduction du déficit budgétaire ?

La baisse des impôts et des charges permet de retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi. C'est un signal fort envoyé aux Français que nous tenons notre parole et notre cap. Ramener la confiance, créer la croissance, c'est le moyen le plus efficace pour parvenir à réduire notre déficit budgétaire. Augmenter les impôts serait suicidaire, au moment même où l'excès de prélèvements obligatoires nuit à notre compétitivité et démotive les acteurs économiques. Plutôt que de réhabiliter l'impôt comme le clame l'opposition, je veux restaurer la primauté du travail et restituer aux Français les fruits de leurs efforts. Ce n'est qu'ainsi qu'ils seront mobilisés pour donner le meilleur d'eux-mêmes à leur pays.

Comment se présente, à travers vos choix budgétaires, l'année 2004 en matière d'emploi ?

L'emploi est au cœur de ce projet de budget. Nous voulons, par notre politique économique, que les Français qui ont un travail en perçoivent d'avantage les fruits et soient ainsi incités à aller de l'avant. Nous voulons aussi que ceux qui n'en ont pas en retrouvent un. J'ai toujours eu la conviction que c'est d'abord dans l'entreprise que se créent les emplois durables dont notre économie a besoin. Pour favoriser ces créations d'emplois, nous proposons toute une série de mesures encourageant la création d'entreprises, notamment celles se créant autour de projets de recherche et d'innovation. Nous rendons aussi plus incitatif le crédit impôt recherche. Nous incitons également les particuliers à créer des emplois, en relevant le plafond de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, qui permettra d'aider au maintien des personnes âgées, chez elles. Enfin, nous amplifions les allègements de charge.

Le travail est une valeur centrale dans notre économie mais aussi une chance de réalisation pour la personne humaine : ce constat suffit à expliquer ma détermination à poursuivre dans la voie que nous avons choisie.

Dominique Valès